

Réunion des Délégués du Personnel

**Etablissement de Guyancourt
Site d'Aubevoye**

**Compte-rendu de la réunion de DP
du 22 Novembre 2016**

65070 / 11.16 / 1 Panneaux G10

65070 / 10.16 / 6 G10

65070 / 09.16 / 6 Panneaux G10

Suite à notre question 65070 / 07.16 / 4 Panneaux d'affichage syndicaux du bâtiment G10

Votre réponse : Le retrait du matériel a été demandé. Nous prenons note de votre demande en séance d'étudier un éventuel autre emplacement.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Une solution pérenne pour le mois d'octobre serait-elle à portée de la direction ?

Réponse : les panneaux vont être déplacés.

Les délégués du personnel SUD demandent :

A quelle date et quel est leurs nouvel emplacement ?

Réponse : Les panneaux vont être déplacés avant fin octobre.

Les délégués du personnel SUD demandent :

La direction a-t-elle vraiment la volonté de régler cette situation qui persiste depuis trop longtemps ?

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

65070 / 11.16 / 2 Accès élus DA

Tous les salariés en DA sont toujours inscrits aux effectifs de l'entreprise.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Pourquoi un élu SUD en DA ne peut pas avoir accès en zone 3 :

Réponse :

Les délégués même en DA ont normalement bien accès à tous les bâtiments du CTA.

Merci de nous remonter le nom de la personne.

65070 / 11.16 / 3 Roulage Polymont

Depuis fin octobre, la prestation en roulage se trouve amputée des 2/3 de ces effectifs, sans remplacement, avec des conséquences importantes sur la validation de nos projets.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Pourquoi cette baisse brutale des effectifs Polymont ?

Devant cette situation préjudiciable, que compte faire la direction ?

Réponse :

Les contrats de prestation sont établis du 1er avril N au 31 mars N+1. Dans ce cadre, la volumétrie est appréciée pour une année et spécifiée en début de contrat. Les livrables sont confirmés et planifiés lors des points d'avancement.

La société de prestation organise son activité en tenant compte de ses besoins, c'est de sa responsabilité managériale. Cela peut conduire à des variations de personnel tout au long du contrat.

65070 / 11.16 / 4 Réfectoire CEM

Les délégués du personnel SUD demandent :

Depuis l'ouverture du réfectoire derrière le bâtiment CEM G29, est ce qu'il y a eu un désengorgement des autres réfectoires ?

Réponse :

Il n'y a plus de remontée de gêne dans les réfectoires.